

L'attaque d'un lycée à Grasse, dans les Alpes-Maritimes, le 16 mars dernier, par un élève armé, relance les discussions autour du contrôle des entrées et des sorties dans les établissements scolaires.

Faut-il des portiques de sécurité devant les écoles ?

oui



Luc Bodet
Provisieur
du Lycée polyvalent
Léonard-de-Vinci,
à Villefontaine (Isère)

“Les élèves se sont très vite adaptés, et il n’y a pas de problème d’attroupement”

« Sept portiques de sécurité sont en service dans mon lycée depuis le retour des vacances de la Toussaint 2016. Dans le cadre du plan Vigipirate, la sécurisation de notre établissement, dont l’architecture est ouverte sur la ville, était difficile à gérer. Les représentants des parents d’élèves et le conseil d’administration ont réfléchi à la filtration des entrées et sorties. Et la région Auvergne - Rhône-Alpes a décidé de financer des travaux. Concrètement, le système utilise le même badge que celui de la cantine. Les élèves se sont très vite adaptés : ils peuvent désormais entrer et sortir quand ils veulent. Les premiers jours, il y a eu quelques retards aux

cours. Aujourd’hui, la file d’attente est de trois minutes maximum, à l’entrée principale. Il n’y a pas de problèmes d’attroupements gênants. Par ailleurs, ce système facilite l’arrivée des deux-roues et des personnes en situation de handicap. Certes, des élèves font parfois entrer des copains en passant à deux. Mais, couplés à la vidéosurveillance, les portiques sont très efficaces. Depuis la loge d’accueil, la personne de garde a une vision sur les cinq entrées équipées de caméras. L’image de bonne qualité permet de reconnaître les visages ou de lire une plaque d’immatriculation. Car rien ne remplace l’être humain.

par **Alexie Valois**
photos **Pablo Chignard**
et **Jeremy Lempin**

non



Eric Debarbieux
Chercheur
et fondateur de
l’Observatoire
européen de la
violence scolaire
à l’école, à Créteil
(Val-de-Marne)

“Un établissement scolaire totalement clos devient une cible”

« Le recours aux détecteurs de métaux, à la vidéoprotection ou aux portiques de sécurité est inefficace et contre-productif. Ces dispositifs provoquent de l’inquiétude et génèrent des réactions négatives. Un établissement scolaire totalement clos fait figure d’ovni au milieu d’un champ de betteraves. Il devient une cible. En freinant les entrées, les portiques de sécurité créent des attroupements dangereux devant les établissements. L’autre effet pervers de ces équipements est qu’ils ajoutent du ressentiment chez les élèves. « On se méfie de nous », peuvent-ils penser. On sait aussi que les

caméras de surveillance, par exemple, incitent certains à en rajouter, car ils se savent filmés. Cela crée un sentiment d’insécurité et va à l’encontre de l’idée d’une école qui intègre. Par ailleurs, les portiques de sécurité ne remplacent pas les outils de prévention. Il est normal que l’accès à un établissement scolaire soit réglementé et que les identités des visiteurs soient contrôlées. Mais les mesures de sécurité ne règlent pas tout. Environ 95 % des violences recensées dans les établissements scolaires ont lieu entre les élèves. Il faut aussi investir dans la qualité de l’accueil et des relations entre les personnes.